

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

---

14 NOVEMBRE 2017

## PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Luperto à Madame Greoli,  
Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances,  
de la Fonction publique et de la Simplification administrative sur  
« la problématique du projet fédéral sur les pensions des fonctionnaires wallons »

par

M. Luperto

# PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Luperto à Madame Greoli,  
Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances,  
de la Fonction publique et de la Simplification administrative sur  
« la problématique du projet fédéral sur les pensions des fonctionnaires wallons »**

Le Parlement de Wallonie,

Demande au Gouvernement wallon,

1. de réaffirmer, auprès du Gouvernement fédéral, l'importance de renforcer les pensions du premier pilier pour tous les agents du service public wallon en lieu et place d'une pension du second pilier;
2. de saisir en urgence le Comité de concertation sur la problématique de l'instauration d'un second pilier uniquement pour les contractuels du Fédéral <sup>(1)</sup> alors que ce régime de pension complémentaire devrait selon des règles identiques être applicable aux membres du personnel contractuel des entités fédérées. En effet, la compétence relative aux pensions des fonctionnaires dépend du Fédéral sauf en ce qui concerne les agents des pouvoirs locaux;
3. de solliciter une expertise juridique indépendante en matière de droit constitutionnel sur la portée du projet de loi fédérale en matière de pension et plus spécifiquement sur la compétence de l'autorité fédérale dans la relation entre l'autorité fédérée et son travailleur (instauration du second pilier).

J.-C. LUPERTO

---

<sup>(1)</sup> A la Chambre, le Ministre Bacquelaine a précisé : « Le Gouvernement fédéral montrera l'exemple en instaurant dès 2018 une pension complémentaire pour son personnel contractuel moyennant un financement correspondant à au moins 3% du salaire. Un budget de 32 millions d'euros a été prévu à cet effet.